



SESSION 2008

UE5 - MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Durée de l'épreuve : 3 heures - coefficient : 1

Matériel autorisé : Aucun

Document remis au candidat : Le sujet comporte 3 pages numérotée de 1/3 à 3/3.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme suivante :

Page de garde ... page 1

Sujet ... page 2

Barème indicatif

Question 1 ... 5 points

Question 2 ... 5 points

Question 3 ... 5 points

Question 4 ... 5 points

AVERTISSEMENT : Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Cas « Expert SA »

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute réponse devra être argumentée.

Le cabinet « Expert SA » est un important cabinet d'expertise comptable d'une grande région de l'ouest de la France. Son chiffre d'affaire pour l'exercice 2007 est d'environ 6 millions d'euros. Il compte, au 1er janvier 2008, quelques 33 collaborateurs dont les 4 associés fondateurs (diplômés en 1994), le directeur du personnel (de formation Master RH en IAE) et le responsable du parc et de la maintenance informatique recruté récemment (de formation Master MIAGE). Le cabinet a été créé en 1996 et est situé, depuis l'origine, dans un hôtel particulier (propriété de la société) du centre ville de la capitale régionale.

Sa clientèle est relativement fidèle et est composée en majeure partie de petites et moyennes entreprises commerciales locales et régionales. Les collaborateurs de « Expert SA » sont particulièrement appréciés pour leur connaissance des dossiers, pour leur grande compétence technique, pour leur intégrité et discrétion mais également pour leur nomadisme, c'est-à-dire leur aptitude au travail d'expertise et de révision comptable au sein même de l'entreprise cliente.

L'activité du cabinet, depuis 1996, a connu une augmentation annuelle d'environ 3% par an. Toutefois, depuis 2004, le taux de croissance s'établit à environ 8% par an. Cette croissance s'explique à la fois grâce à l'attractivité de la région ouest et à l'implantation de nouvelles activités commerciales, grâce au développement de la demande de missions de conseil et grâce à la notoriété du cabinet et à sa capacité à capter de nouveaux clients, notamment ceux intervenant dans le secteur « hôtellerie-restauration ». La clientèle est segmentée de façon à peu près équivalente entre « métiers de bouches », « métiers du tourisme », « métiers de l'hôtellerie » et « autres ».

Les exigences réglementaires sur la traçabilité, l'intégrité et la conformité des documents de contrôle, l'évolution du métier vers le conseil et, enfin, l'obsolescence manifeste de son système d'information nécessitent une profonde mutation que les 4 associés dirigeants ont bien l'intention de piloter rapidement. En effet, le système d'information (SI) est composé d'applications standards (CCMX) et d'applications « sur mesure » (gestion de projet, gestion de clientèle, paie, gestion des temps et activités, informatique, etc.). Ces applications sont non intégrées, non interopérables et difficilement évolutives. Elles utilisent des bases de données hétérogènes. La vingtaine de postes clients, sous Windows 98, ne bénéficient pas d'une connexion internet réellement sécurisée.



Influencée par les choix technologiques récents de ses principaux concurrents régionaux et par les informations de consultants sollicités en vue de la modernisation du matériel, la direction opterait a priori, pour une solution informatique standard. Cette solution consisterait en l'acquisition et en l'implantation d'une application d'Aide à la Révision Comptable et à l'Audit (ARCA) et imposerait enfin – selon la direction – à tous les collaborateurs l'abandon du « tout papier ». Elle améliorerait, de plus selon les consultants, la qualité de la prestation auprès des clients et leur contribution à la performance globale.

Travail à faire

Vous terminez actuellement votre stage au sein du cabinet « EXPERT SA » et vous bénéficiez de la confiance des quatre associés qui apprécient votre efficacité, votre discrétion et votre approche moderne du métier basée tout autant sur le conseil et l'écoute que sur l'expertise. Vous êtes chargé, par les quatre associés et via un « contrat de mission » de 3 mois, de les conseiller sur ce projet ARCA (d'Aide à la Révision Comptable et à l'Audit).

1. Préciser le périmètre du projet en spécifiant les modalités d'utilisation d'une telle application et les impacts organisationnels et stratégiques pour le cabinet. (5 points)
2. Préciser les risques et opportunités pour le cabinet en soulignant les éventuels problèmes de compétences et de ressources humaines. (5 points)
3. Préciser les enjeux techniques et informatiques, les pré-requis (matériel, réseaux, systèmes d'exploitation...), les solutions envisageables en termes d'architectures et d'outils logiciel. (5 points)
4. Préciser les fonctionnalités offertes par les progiciels de type ARCA disponibles sur ce marché, en mettant en lumière la nature des enjeux pour le cabinet et leur impact sur les pratiques des collaborateurs. (5 points)

Le document que vous remettrez aux quatre dirigeants devra être argumenté de manière détaillée et pourra s'appuyer sur d'éventuels schémas. Il ne devra cependant pas excéder huit pages (deux pages maximum par question).